Il y a 30 ans le traité de l'Élysée

Des élus montbéliardais ont participé ces derniers jours au trentième anniversaire du traité de l'Élysée qui scelle les jumelages franco-allemands.

Le 22 janvier 1963, le général de Gaulle et le chancelier fédéral Konrad Adenauer signaient au palais de l'Élysée une déclaration commune et un traité franco-allemand. Le traité unissait les deux pays sur des actions de coopération dans les domaines des affaires étrangères, de la défense, de l'éducation et de la jeunesse. Montbéliard et Ludwigsburg se jumelaient quelque temps après. Premier jumelage du genre de l'après-guerre.

Louis Souvet, le maire, a célébré le 18 janvier cet anniversaire à Paris, à l'université de la Sorbonne : colloque sur le thème de « Quel avenir pour la coopération franco-allemande en Europe ? ». Jeudi, Philippe von Bandel, adjoint au maire, était à Bonn à l'invitation du chancelier Kohl et représentait Montbéliard aux cérémonies officielles. Jean-Pierre Greyl, maire adjoint, était pour sa part le même jour à Mudwigsburg à l'institut franco-allemand en présence de Roland Dumas.

Concrètement, la coopération entre les deux villes jumelées se traduit par des échanges de plus en plus importants et ciblés. Le 4 février, les élus et fonctionnaires montbéliardais se rendront à Ludwigsburg pour une journée de travail sur le thème « La commune et l'économie ».

Cette rencontre réunira également les associations de commerçants des deux cotés, la Chambre de métiers et des représentants de l'industrie automobile Peugeot et Mann